

ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES

HUISSIERS DE JUSTICE

W. NOEL – J-D. SANTRAILLE – M. LART – J. LALANNE – F. TARDY – P. FANCELLU – V. ROBERT – C. PLANES

PROCES-VERBAL DE CONSTAT



ALLIANCE
ATLANTIQUE
PYRÉNÉES
HUISSIERS DE JUSTICE

PAU
64000
3 rue Duplaa

BAYONNE
64100
18 av. L. Tchèque

TARBES
65000
9 C. Gambetta

SOUSTONS
40140
26 rue J. Moulin

ORTHEZ
64300
Rue L. Blum

CASTETS
40260
601 rue Poterie

LANNEMEZAN
65300
59 rue Voltaire

www.notrehuissier.com



L'HUISSIER DE JUSTICE :

Un éventail de services

Le recouvrement des impayés

Le propriétaire, le locataire

L'entreprise, la famille

Les obligations alimentaires

Les permis d'urbanisme

Les jeux et concours

Les conflits de voisinage

Le consommateur

**Les nouvelles technologies : constats
internet, mails, SMS, vidéos...**



ALLIANCE ATLANTIQUE PYRENEES
Huissiers de Justice associés

Me Jean-Dominique SANTRAILLE

PAU BAYONNE TARBES SOUSTONS ORTHEZ
NAY LANNEMEZAN CASTETS

65@aap-justice.fr
www.aap-justice.com

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX et le ONZE JUILLET à Quatorze heures.

À LA REQUETE DE :

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL PYRENEES GASCOGNE, Société Coopérative à Capital et Personnel Variables, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Tarbes sous le numéro B 776 983 546, représentée par son Directeur Général, demeurant en cette qualité au siège social 11 boulevard du Président Kennedy, boîte postale 329 à 65000 TARBES et au sein des services de la Direction Générale chemin de Devezes à SERRES CASTET (64121).

Ayant pour avocat constitué Maître Paul CHEVALLIER, membre de la SCP CHEVALLIER-FILLASTRE, Avocat au barreau de Tarbes, demeurant 8 place du Marché Brauhauban à TARBES (65000), agissant suite d'un commandement de payer valant saisie délivré par acte de mon ministère en date du 21 mai 2014.

LAQUELLE M'INDIQUE :

Agissant en vertu de la grosse en due forme exécutoire d'un acte authentique en date du 31 Janvier 2004, reçu par Maître TAUZIEDE COMTE, notaire à BAGNERES DE BIGORRE (65200) et d'un commandement de payer valant saisie immobilière délivrée par acte de mon ministère en date du 30 Juin 2022.

Avons été requis de procéder au procès-verbal descriptif d'un bien immobilier en nature de maison à usage d'habitation située route de Bagnères à MONTGAILLARD, 530 rue du 8 Mai, chemin de l'Artigues, cadastrée dite commune section AL n°274.

En conséquence de quoi, Huissier de Justice soussigné, certifie s'être rendu ce jour à quatorze heures, route de Bagnères à MONTGAILLARD, 530 rue du 8 Mai, chemin de l'Artigues.

Là étant, accompagné de la SARL AB DIAGS, je retrouve Madame xxx, en compagnie de laquelle, j'ai pu procéder aux constatations suivantes :

I. IMPLANTATION DE LA MAISON :

La maison est accessible par un portail coulissant donnant sur une parcelle sur laquelle est édifiée la maison comprenant une maison à usage d'habitation édifiée sur deux niveaux et un garage attenant avec entrée extérieure en façade Ouest.

La maison est implantée en bordure de route de Bagnères et à quelques centaines de mètres du centre du village. (**Voir photo n°1**)

En façade Ouest, un grillage avec de la végétation borde la limite Ouest de la parcelle qui longe la route de Bagnères.

Accès par un portail coulissant électrique.

En limite Nord, grillage métallique effectuant un retour Sud-est (**voir photo n°2**) tandis qu'en limite Ouest se trouve une cour intérieure gravillonnée avec entrée principale de la maison et garage.

Dans le prolongement Sud de la cour, se trouve la limite de propriété Sud avec grillage métallique, végétation courant jusqu'en limite Sud-est de parcelle.

Dans le prolongement de la façade Est se trouve une terrasse carrelée. (**Voir photo n°5**)

II. DESCRIPTION DE LA MAISON :

A. Extérieur de la maison :

La maison à usage d'habitation dont s'agit est implantée en axe Nord/Sud, coiffée d'une toiture en ardoise, deux pentes, versant Est et versant Ouest avec prolongement en angle droit côté Sud-ouest d'un garage attenant.



Les murs sont recouverts d'un bardage cédral en bon état avec gouttières en aluminium.

Porte d'entrée implantée en milieu de façade Ouest.

Porte de garage ouvrant façade Ouest. (**Voir photo n°6**)

Mur de façade Nord en très bon état d'usage, d'un bardage cédral (**voir photo n°7**) avec porte double vitrage double battant fermant par des volets en bois.

Côté Nord, deux portes-fenêtres double vitrage double battant fermant par volets en bois et baie coulissante double vitrage, deux baies, avec volet roulant en PVC encastré.

Au-devant de cette baie vitrée a été coulée une dalle ciment carrelée.
(**Voir photo n°8**)

En façade Sud, fenêtre en rez-de-chaussée et fenêtre double battant double vitrage en partie haute avec volets en bois peints.

Au droit de l'angle Sud Est de la maison est édifié un appentis en moellons bruts jointoyés coiffé d'un panneaux bacacier.
(**Voir photo n°9**)

Le toit est orné d'une cheminée côté Sud et l'ensemble des peintures et des équipements, gouttières, collectes des eaux pluviales, descentes d'eaux pluviales est en état d'usage.

En limite Est de propriété, se trouve un petit cabanon. (**Voir photo n°10**)

B. Description intérieure de la maison :

1. Rez-de-chaussée :

L'accès à la maison s'effectue par une porte d'entrée implantée en façade Ouest, poignées imitation aluminium brossé avec serrure ; le tout double vitrage avec deux vitrages type cathédrale verticaux.

Cette porte donne sur un petit couloir qui permet de desservir un espace salon/salle à manger en limite Sud-est, un coin-cuisine en limite Sud-ouest, une porte d'accès direct au garage côté Sud, tandis que côté Nord se trouve un couloir qui dessert un petit dressing côté Est, puis une chambre à coucher centrale côté Est, une seconde chambre à coucher côté Nord-est, un cabinet de toilettes/WC en limite Nord, une chambre à coucher en limite Nord-ouest, une salle de bains en limite Sud-ouest de couloir.

❖ Couloir d'entrée :

Plafond composé de placoplâtre.

Murs en placoplâtre peint.

Sol carrelé.

Mur Sud, recouvert de tapisserie imitation pierres dans le prolongement duquel se trouve un comptoir donnant un accès direct sur la cuisine. (**Voir photos n°11 à 12**)

Sol recouvert d'un carrelage identique à celui figurant dans le salon/salle à manger et dans la cuisine.

❖ Salon/salle à manger/séjour :

Plafond constitué de panneaux en placoplâtre.

Sol carrelé identique à celui de l'entrée comme indiqué précédemment.

Baie vitrée perçant le mur Est.

Murs en placoplâtre recouvert de tapisserie ; présence d'un poêle à bois en limite Sud. (**Voir photos n°13 à 14**)

❖ Cuisine :

Elle est implantée en limite Sud-ouest du rez-de-chaussée.

Elle comprend un plan de travail avec plaque quatre feux, un ensemble de rangements situé sous un plan de travail orienté axe Ouest/Est et effectuant côté Ouest un retour en angle droit plein Sud avec évier simple bac égouttoir, alimenté en eau par un robinet mitigeur ; le tout supporté par un plan de travail au-dessous duquel se trouve un logement pour équipement type lave-linge et lave-vaisselle. (**Voir photo n°15**)

En partie Sud Est de cuisine se trouve un îlot assorti au plan de travail de la cuisine.

Le mur Sud permet d'accéder à une buanderie donnant sur le garage par une porte située côté Ouest.

❖ Buanderie :

Elle est accessible par une porte en bois avec poignées imitation aluminium brossé, serrure et clé.

Cette buanderie est coiffée d'un plafond en placoplâtre.

Murs en placoplâtre, tapisserie côté Est et bardage en bois côtés Sud et Ouest avec meubles hauts installés et rangements ; le tout sur sol carrelé.

Cette pièce est aménagée avec sol carrelé, plan de travail bois sur meubles de rangement côté Sud, avec deux petits retours côtés Est et Ouest.

Au-dessus du plan de travail, les murs sont agrémentés de meubles hauts et d'une liaison murs plafond bardage bois.

L'éclairage est assuré par des spots encastrés au plafond (**Voir photos n°15 à 18**)

❖ Garage :

Il est accessible par une porte en bois.

Le garage bénéficie d'une ouverture propre en nature de rideau métallique pivotant.

Sol carrelé.

Murs en placoplâtre et brut de ciment. (**Voir photo n°19**)

❖ Chambre à coucher Sud-est :

Elle est accessible par une porte en bois avec poignées métalliques imitation aluminium brossé.

Plafond en placoplâtre peint.

Murs tapissés sur sol en parquet flottant.

L'ensemble est en état.

La chambre est éclairée par un point lumineux.

Cette pièce bénéficie en limite Est d'une porte-fenêtre double battant pouvant être occultée par un volet roulant PVC à commande électrique.

Cette ouverture donne sur le jardin côté Est. (**Voir photo n°20**)

❖ Chambre à coucher Nord-est :

Cette chambre à coucher est accessible par une porte en bois avec poignées métalliques imitation aluminium brossé, serrure et clé.

Plafond et murs en placoplâtre.

Badigeon plafond bon état, murs recouverts de tapisserie bon état sur sol en parquet flottant.

Cette pièce bénéficie en limite Est d'une ouverture sur le jardin côté Est accessible, par une porte double battant, double vitrage pouvant être occultée par un volet roulant PVC à commande électrique.

(Voir photo n°21)

Par ailleurs, côté Ouest, le mur de cette pièce est aménagé avec un dressing ouvert sans porte.
(Voir photo n°22)

❖ WC :

L'accès s'effectue par une porte bois avec poignée alu brossé.

Plafond en placoplâtre avec VMC et spots assurant l'éclairage.

Plafond placoplâtre avec éclairage.

Les murs sont recouverts de tapisserie sur sol carrelé.

Cuvette chasse d'eau implantées contre le mur Nord.

Le mur est percé d'un fenestron double vitrage occultant sur châssis en PVC.
(Voir photos n°23 et n°24)

❖ Chambre Nord-ouest :

Plafond en placoplâtre.

Murs en placoplâtre, recouverts de tapisserie sur sol en parquet flottant en état.

La pièce est équipée d'une fenêtre double vitrage double battant pouvant être occultée par un volet roulant PVC à commande électrique.

(Voir photos n°25 et 26)

❖ Salle de bains :

Elle est accessible par une porte en bois avec poignées imitation aluminium brossé.

Cette salle de bains comprend côté Sud une glace fixée au mur, surmontée d'une rampe d'éclairage deux spots avec prises électriques et interrupteurs ; au pied de laquelle se trouve une vasque simple alimentée par un robinet mitigeur sur plan de travail imitation marbre ; le tout appuyé sur un meuble composé de tiroirs et de petits placards.

Côté Ouest, baignoire avec flexible douche ; parement baignoire carrelé, tout comme les murs de la pièce côté Ouest et côté Sud ainsi que le sol ; tandis que le mur Nord est recouvert de lambris d'un revêtement tapisserie imitation lambris bois. (**Voir photos n°27 à 29**).

Contre le mur Sud est positionné un plan de travail en bois sous lequel sont disposés des rangements.

Pour achever nos constatations dans le couloir, il convient de préciser qu'un dressing occulté par un rideau sans porte se trouve. (**Voir photo n°30**)

2. Étage de la maison :

En limite Nord-est du salon se trouve un escalier en bois permettant d'accéder à l'étage de la maison ; celui-ci est composé d'un cadre en bois avec marches en bois brun tandis que le corps de l'escalier et la rambarde sont blancs.

Le sol du palier est couvert de parquet flottant.

La cage d'escalier est convertie de peinture.
(**Voir photo n°31**)

Ces escaliers permettent de desservir un palier qui distribue sur les différentes pièces de l'étage (**voir photo n°32**) et notamment côté Sud sur une grande chambre à coucher, côté Ouest, un cabinet de toilettes/WC, en partie Nord une salle de bains avec douche et en extrémité Nord une chambre à coucher.

❖ Chambre à coucher Nord :

Elle est accessible par une porte en bois avec poignées imitation aluminium brossé.

Cette chambre bénéficie d'une fenêtre double battant, double vitrage, châssis en PVC pouvant être occultée par un volet roulant PVC à commande électrique.

Plafond placoplâtre peint, murs recouverts de tapisserie.

Sol recouvert d'un revêtement parquet flottant. (**Voir photos n°33 à 35**)

❖ Chambre Sud :

Cette chambre est coiffée d'un plafond en placoplâtre.

Murs en placoplâtre peint sur sol parquet flottant.

Cette pièce est percée d'une fenêtre côté Sud double battant, double vitrage pouvant être occultée par un volet roulant PVC à commande électrique. (**Voir photos n°36 et 37**)

❖ Cabinet de toilettes/WC :

Murs et plafond en placoplâtre.

Les murs sont recouverts de tapisserie.

Sol, revêtement linoléum sur plaques de bois de marque ISOREL

Cuvette, chassé d'eau double abattant, implantée contre le mur Ouest.

Un point lumineux et VMC. (**Voir photo n°38**)

❖ Salle de bains :

Elle est accessible par une porte en bois avec serrure imitation aluminium brossé, système de fermeture intégré.

Cette salle de bains est coiffée d'un plafond avec ouverture de toit double vitrage sur châssis en PVC constituant un puits de jour pour cette pièce.

Présence d'une bouche VMC.

Murs et plafond en placoplâtre peint.

Implantation en limite Nord-est d'un bac de douche avec vitres coulissantes. Colonne de douche et flexible implantés contre le mur Est ; et contre le même mur Est, présence d'un lavabo sur colonne alimenté en eau par un robinet mitigeur au-dessus duquel se trouve une glace avec spots électriques. (**Voir photos n°39 à 41**)

L'ensemble de ces pièces sont distribuées par le palier accessible par l'escalier (**voir photo n°42**), lequel palier est coiffé par un plafond en placoplâtre et murs en placoplâtre recouverts de tapisserie sur sol en parquet flottant.

Informations générales :

La maison à usage d'habitation dont s'agit est actuellement occupée par un couple et ses trois enfants.

La maison est raccordée au tout-à-l'égout et bénéficie, donc, d'un assainissement collectif.

Le chauffage est assuré par des radiateurs électriques qui sont présents dans chacune des pièces ainsi que par un poêle à bois avec conduit d'évacuation des fumées issues de la combustion vers l'extérieur.

L'eau chaude est assurée par un ballon d'eau chaude sanitaire électrique.

La maison ne bénéficie pas d'un raccordement au gaz de ville, mais d'un équipement permettant d'utiliser du gaz en bouteille pour l'alimentation de la gazinière dans la cuisine.

Pour information, la taxe foncière 2021 payée a été d'un montant d'environ 1100 €.

Puis n'ayant plus rien à constater, je me suis retiré pour dresser le présent procès-verbal de constat.

SOUS TOUTES RESERVES.

DONT ACTE.

Coût : voir original.



Jean-Dominique SANTRAILLE
Huissier de Justice Associé



Photo n°1



Photo n°2





Photo n°3



Photo n°4





Photo n°5

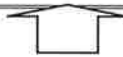


Photo n°6





Photo n°7



Photo n°8





Photo n°9



Photo n°10



Photo n°11



Photo n°12






Photo n°13 




Photo n°14 



Photo n°15



Photo n°16

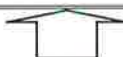




Photo n°17



Photo n°18





Photo n°19

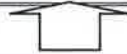


Photo n°20





Photo n°21

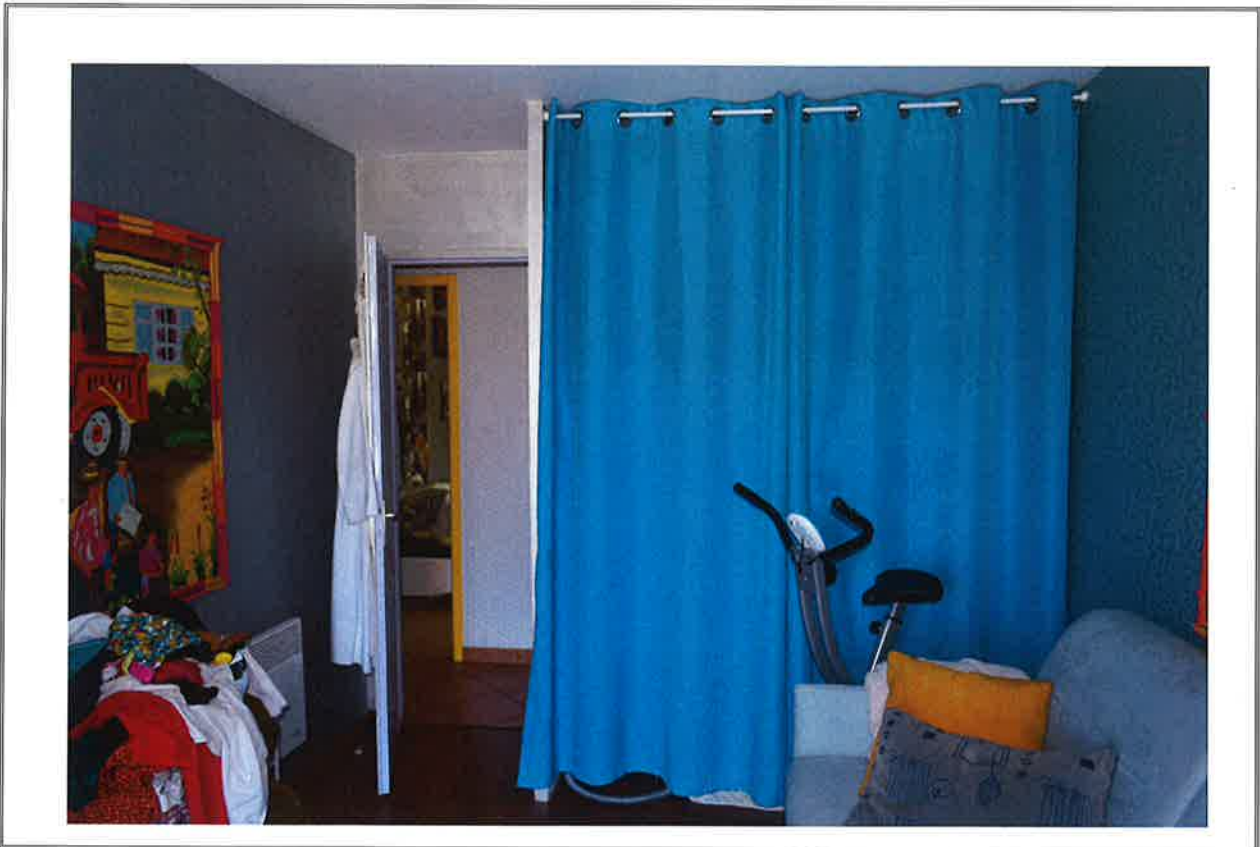


Photo n°22





Photo n°23 




Photo n°24 



Photo n°25

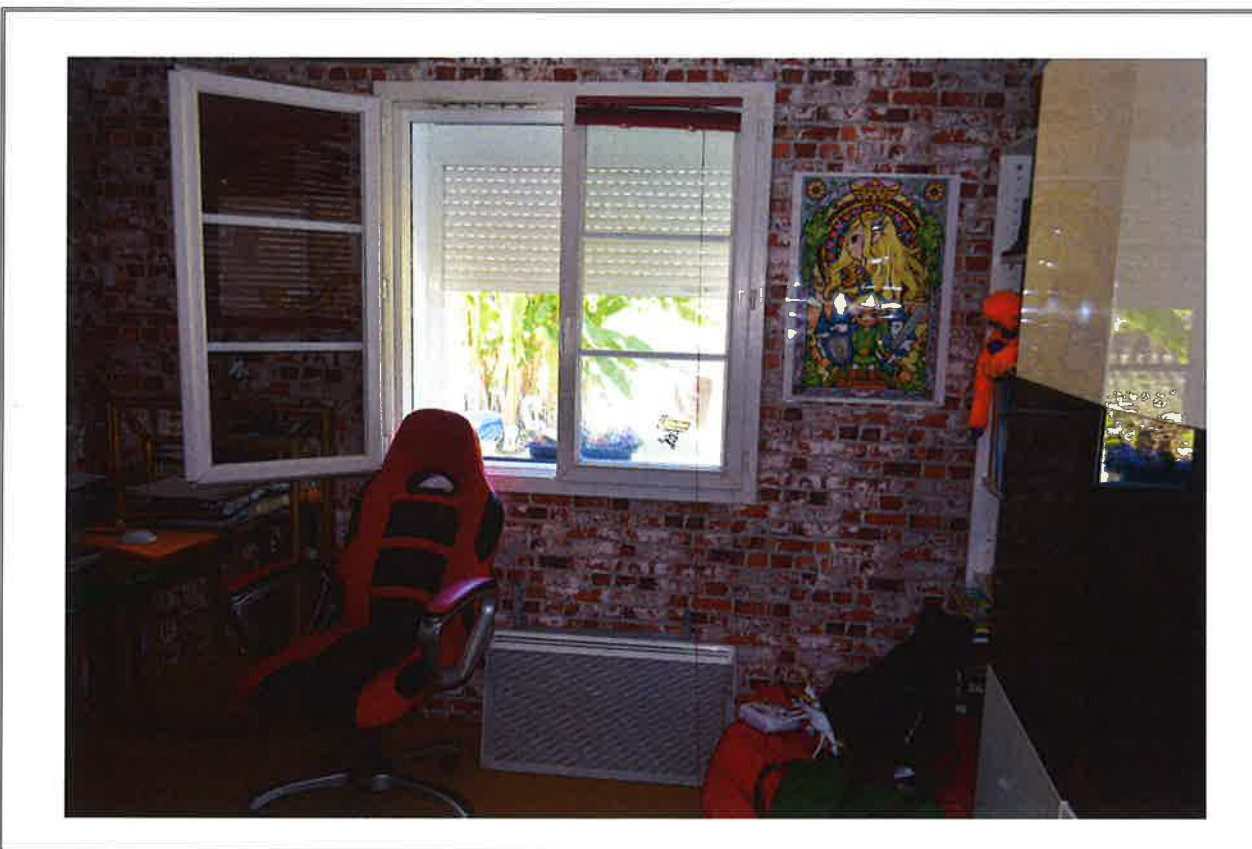


Photo n°26





Photo n°27



Photo n°28

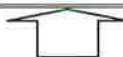




Photo n°29 




Photo n°30 



Photo n°31



Photo n°32





Photo n°33



Photo n°34





Photo n°35



Photo n°36

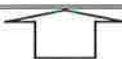




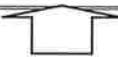
Photo n°37 




Photo n°38 



Photo n°39



Photo n°40





Photo n°41



Photo n°42



